

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le neuf novembre à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DAMART, Maire, en suite de convocations en date du quatre novembre deux mille neuf, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

**Étaient présents** : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Maryse VOISIN, Bertille BAECKELANDT et Thomas CARBONNET (excusés).

**Procurations** : Maryse VOISIN à Rénald BOURGEOIS, Bertille BAECKELANDT à Dominique RAMS, Thomas CARBONNET à Daniel DAMART

**Secrétaire** : Vincent VOISIN

## **1. Budget Supplémentaire de la Commune – Exercice 2009**

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents et représentés, vote le budget supplémentaire 2009 de la Commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 304 888,50 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 574 579,60 € pour la section d'investissement.

## **2. Budget Supplémentaire du Service des Eaux – Exercice 2009**

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents et représentés, vote le budget supplémentaire 2009 du Service des Eaux qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 24 258.51 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 36 455.30 € pour la section d'investissement.

## **3. Avenant à la convention d'adhésion à la Mission Locale de l'Arrageois**

Vu la demande de la Mission Locale de l'Arrageois pour la participation communale, suite à l'augmentation de ses frais notamment le financement de services supplémentaires et la diminution des financements FSE, considérant la participation financière initiale de la Commune de MARŒUIL à hauteur de 1.20 € par habitant soit 3 006 € par an et vu la demande de subvention pour 2009 à hauteur de 3 718.50 €, le nouveau taux d'adhésion est ainsi porté à 1,50 € par habitant pour l'année 2009. Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte l'augmentation de la cotisation de la Commune de MARŒUIL, fixe sa participation à une somme de 3 718.50 € pour l'année 2009 et finance la dépense sur l'article 6281 de l'exercice 2009 du budget communal.

## **4. Demande de subvention de l'association Danse Création**

Vu la demande de subvention communale de l'association Danse Création pour pouvoir organiser des stages de découverte de hip-hop, le Conseil Municipal, après délibérations et à la majorité des membres présents et représentés, attribue une subvention de 152 € à l'association Danse Création et décide de payer la dépense sur l'article 6574 du budget de l'exercice 2009.

POUR : 22

ABSENCE : 1

## **5. Questions diverses :**

**1)** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier du Logement Rural, en date du 2 novembre, confirmant l'abandon des projets de réhabilitation et de démolition/reconstruction du bâtiment de la gare car ceux-ci sont « constamment déséquilibrés ».

Dans le cas où aucun bailleur ne ferait l'acquisition du bâtiment avant la date de sortie de portage foncier, fixée au 20 décembre 2010, celui-ci devra être acheté par la commune de Marœuil à l'Etablissement Public Foncier pour une somme avoisinant les 24 000€.

Le Maire invite le Conseil Municipal à mener, dès maintenant, une réflexion sur la destination de ce bâtiment.

**2)** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'étude qui est actuellement menée sur le contrat de chauffage de la commune. Lorsque tous les éléments seront en main, Monsieur le Maire prendra la décision de soumettre ou non la nouvelle proposition des Etablissements DALKIA au Conseil Municipal.

**3)** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'appel à projet pour la dotation globale d'équipement reçu le 26 octobre. La liste des catégories d'opérations subventionnables sera remise aux conseillers. Une proposition devra être faite rapidement car la date butoir de dépôt des dossiers est fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2009. Les catégories d'opérations prioritaires sont les projets relatifs à la catégorie « enseignement », les opérations de lutte contre l'incendie (selon la situation de la collectivité sur ce point), les opérations avec qualité environnementale, la mise aux normes d'accessibilité des personnes handicapées.

- 4)** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier, en date du 15 octobre, par lequel la société Noréade souhaite acquérir la parcelle section E N° 6, située sur le territoire de la commune de MARCEUIL, afin de réaliser la future station d'épuration intercommunale.
- 5)** Monsieur Bernard ARTY, conseiller municipal, informe le Conseil Municipal du bon fonctionnement de la bibliothèque et de la proposition de Monsieur CAMPAGNE de devenir régisseur adjoint de la bibliothèque. Monsieur ARTY indique également que Sylvie HEMERY, écrivain domiciliée à ETRUN, accepte d'être la marraine du Téléthon 2009.
- 6)** Monsieur Jean-Luc DOUDAIN, adjoint au maire, informe le Conseil Municipal du bilan des deux permanences ados qu'il a tenu. Un seul jeune s'est présenté et il n'a eu aucun contact téléphonique.
- 7)** Monsieur Michel PUCHOIS, adjoint au maire, informe le Conseil Municipal qu'il est convoqué devant le tribunal pour mineurs et devant le tribunal correctionnel suite à la plainte consécutive à l'agression qu'il a subie en interpellant des jeunes causant des nuisances.
- 8)** Monsieur Philippe KLIMCZAK, conseiller municipal délégué, rappelle au Conseil Municipal qu'une réunion de Conseil Communautaire va avoir lieu le 17 Novembre afin de déterminer si la ZAL de MARCEUIL va être étendue ou non.  
Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux délégués de la CCA, l'importance de leur présence pour le vote.
- 9)** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a donné son accord verbal pour étudier la possibilité d'implantation de caméras de surveillance dans la commune. Une rencontre avec Monsieur Le Préfet devrait être organisée prochainement à ce sujet, selon la gendarmerie.